

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2018

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.720.887, un actif net de D : 3.702.206 et un bénéfice de la période de D : 30.386.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 90,95% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 9,04% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2018

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	3 384 106,159	4 509 054,718	3 773 109,911
Obligations et valeurs assimilées		3 384 106,159	4 410 455,775	3 772 379,191
Tires des Organismes de Placement Collectif		-	98 598,943	730,720
Placements monétaires et disponibilités		336 446,131	268 823,875	282 207,024
Placements monétaires	5	325 924,294	258 303,168	271 685,185
Disponibilités		10 521,837	10 520,707	10 521,839
Créances d'exploitation	6	334,541	554 327,509	80 471,124
TOTAL ACTIF		3 720 886,831	5 332 206,102	4 135 788,059
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	16 382,823	18 394,360	10 232,920
Autres créditeurs divers	8	2 297,760	13 015,995	1 292,384
TOTAL PASSIF		18 680,583	31 410,355	11 525,304
ACTIF NET				
Capital	9	3 639 430,358	5 213 529,931	3 993 324,719
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		27,048	24,636	14,074
Sommes distribuables de la période		62 748,842	87 241,180	130 923,962
ACTIF NET		3 702 206,248	5 300 795,747	4 124 262,755
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 720 886,831	5 332 206,102	4 135 788,059

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille-titres	10	44 703,972	90 622,244	64 467,749	130 470,198	235 870,580
Revenus des obligations et valeurs assimilées		44 703,972	90 622,244	60 525,869	126 528,318	231 928,700
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	3 941,880	3 941,880	3 941,880
Revenus des placements monétaires	11	1 395,300	2 777,647	2 102,555	8 682,707	12 489,427
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		46 099,272	93 399,891	66 570,304	139 152,905	248 360,007
Charges de gestion des placements	12	(16 293,227)	(25 748,864)	(12 290,420)	(26 093,201)	(47 399,183)
REVENU NET DES PLACEMENTS		29 806,045	67 651,027	54 279,884	113 059,704	200 960,824
Autres charges	13	(1 005,053)	(2 039,589)	(1 418,871)	(3 136,962)	(5 608,674)
Contribution Conjoncturelle		-	-	(6 370,655)	(12 524,135)	(24 797,738)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 800,992	65 611,438	46 490,358	97 398,607	170 554,412
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 625,026)	(2 862,596)	(7 200,032)	(10 157,427)	(39 630,450)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		27 175,966	62 748,842	39 290,326	87 241,180	130 923,962
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 625,026	2 862,596	7 200,032	10 157,427	39 630,450
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 565,101	3 122,148	(6 029,815)	6 653,268	6 408,889
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		19,657	39,050	4 800,900	(4 200,977)	1 223,548
RESULTAT DE LA PERIODE		30 385,750	68 772,636	45 261,443	99 850,898	178 186,849

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2018	Période du 01/01 au 30/06/2018	Période du 01/04 au 30/06/2017	Période du 01/01 au 30/06/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	30 385,750	68 772,636	45 261,443	99 850,898	178 186,849
Résultat d'exploitation	28 800,992	65 611,438	46 490,358	97 398,607	170 554,412
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1 565,101	3 122,148	(6 029,815)	6 653,268	6 408,889
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	19,657	39,050	4 800,900	(4 200,977)	1 223,548
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(119 837,970)	(119 837,970)	(186 117,428)	(186 117,428)	(186 117,428)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(129 954,581)	(370 991,173)	(897 125,033)	(2 129 714,013)	(3 384 582,956)
Souscriptions					
- Capital	1 346 721,818	1 455 596,271	991 493,534	1 729 484,370	2 433 342,384
- Régularisation des sommes non distribuables	901,667	908,324	603,277	866,217	1 727,896
- Régularisation des sommes distribuables	40 093,801	43 829,065	28 895,687	59 212,980	79 825,512
Rachats					
- Capital	(1 471 514,581)	(1 812 525,343)	(1 847 269,327)	(3 771 771,846)	(5 699 942,872)
- Régularisation des sommes non distribuables	(978,256)	(1 034,811)	(1 132,514)	(1 576,469)	(3 510,494)
- Régularisation des sommes distribuables	(45 179,030)	(57 764,679)	(69 715,690)	(145 929,265)	(196 025,382)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(219 406,801)	(422 056,507)	(1 037 981,018)	(2 215 980,543)	(3 392 513,535)
ACTIF NET					
En début de période	3 921 613,049	4 124 262,755	6 338 776,765	7 516 776,290	7 516 776,290
En fin de période	3 702 206,248	3 702 206,248	5 300 795,747	5 300 795,747	4 124 262,755
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	36 860	39 135	59 550	71 195	71 195
En fin de période	35 637	35 637	51 151	51 151	39 135
VALEUR LIQUIDATIVE	103,887	103,887	103,630	103,630	105,386
TAUX DE RENDEMENT	0,79%	1,75%	0,82%	1,65%	3,31%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société MAXULA INVESTISSEMENT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-**Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018, à D : 3.384.106,159 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		3 150 589,150	3 384 106,159	91,41%
<u>Obligations de sociétés</u>		1 794 099,900	1 966 065,640	53,11%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	139 977,000	145 357,287	3,93%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	40 000,000	42 144,000	1,14%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	100 000,000	104 802,192	2,83%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	59 996,100	61 240,191	1,65%
Obligations ATTIJ BANK SUB 2017 au taux de 7,4%	1 500	0,000	120 603,353	3,26%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	107 630,000	110 407,739	2,98%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	46 639,200	47 449,097	1,28%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	60 000,000	61 913,819	1,67%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	75 000,000	76 950,641	2,08%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	40 000,000	41 270,356	1,11%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	60 000,000	63 323,441	1,71%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	80 000,000	82 025,556	2,22%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	60 001,800	60 159,086	1,62%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	90 000,000	93 682,060	2,53%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	205 625,000	209 521,514	5,66%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	69 958,800	70 774,873	1,91%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	30 000,000	30 379,397	0,82%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	30 000,000	31 247,343	0,84%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	60 000,000	61 459,200	1,66%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	80 000,000	82 707,989	2,23%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	100 000,000	102 021,370	2,76%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	60 000,000	62 409,534	1,69%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	105 000,000	109 480,077	2,96%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	14 272,000	14 566,846	0,39%
Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	80 000,000	80 168,679	2,17%
<u>Emprunt National</u>		75 000,000	75 114,834	2,03%
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	75 000,000	75 114,834	2,03%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 281 489,250	1 342 925,685	36,27%
BTA-5,5%-7ANS- Octobre 2018	180	174 285,000	185 447,528	5,01%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	302 241,183	8,16%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	101 798,405	2,75%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	254 369,622	6,87%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	197 672,406	5,34%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	98 764,619	2,67%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	202 631,922	5,47%
Total		3 150 589,150	3 384 106,159	91,41%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			90,95%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à D : 325.924,294 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% Actif net
Dépôt à vue		323 814,899	325 924,294	8,80%
AMEN BANK		323 814,899	325 924,294	8,80%
Total général		323 814,899	325 924,294	8,80%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			8,76%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à D : 334,541 contre D : 554.327,509 à la même date de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	148 186,727	16 643,296
Obligations échus à encaisser	-	-	63 492,700
Cession de BTA à encaisser	-	405 806,247	-
Autres	334,541	334,535	335,128
Total	<u>334,541</u>	<u>554 327,509</u>	<u>80 471,124</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à D : 16.382,823 contre D : 18.394,360 au 30 juin 2017 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Smart Asset Management	3 416,499	4 750,478	4 022,258
Maxula Bourse	3 416,500	11 067,158	3 802,695
Rémunération du dépositaire	9 549,824	2 576,724	2 407,967
Total	<u>16 382,823</u>	<u>18 394,360</u>	<u>10 232,920</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à D : 2.297,760 contre D : 13.015,995 au 30 juin 2017 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2018</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevance du CMF	304,814	424,783	356,210
Retenue à la source sur commissions	1 410,771	-	353,999
Contribution Conjoncturelle	-	12 524,135	-
Autres	582,175	67,077	582,175
Total	<u>2 297,760</u>	<u>13 015,995</u>	<u>1 292,384</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2018, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2017

Montant	3 993 324,719
Nombre de titres	39 135
Nombre d'actionnaires	93

Souscriptions réalisées

Montant	1 455 596,271
Nombre de titres émis	14 265
Nombre d'actionnaires nouveaux	13

Rachats effectués

Montant	(1 812 525,343)
Nombre de titres rachetés	(17 763)
Nombre d'actionnaires sortants	(18)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	39,050
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 122,148
Régularisation des sommes non distribuables	(126,487)

Capital au 30-06-2018

Montant	3 639 430,358
Nombre de titres	35 637
Nombre d'actionnaires	88

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 44.703,972 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018, contre D : 64.467,749 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2018	Du 01/01 Au 30/06/2018	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Année 2017
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	28 356,852	59 131,652	37 140,959	73 731,334	142 620,590
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	16 347,120	31 490,592	23 384,910	52 796,984	89 308,110
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	-	-	3 941,880	3 941,880	3 941,880
TOTAL	44 703,972	90 622,244	64 467,749	130 470,198	235 870,580

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à D : 1.395,300, contre D : 2.102,555 pour la même période de l'exercice 2017, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2018	Du 01/01 Au 30/06/2018	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Année 2017
Intérêts des dépôts à vue	1 395,300	2 777,647	1 185,330	3 328,977	7 135,697
Intérêts des certificats de dépôt	-	-	917,225	5 353,730	5 353,730
TOTAL	1 395,300	2 777,647	2 102,555	8 682,707	12 489,427

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 à D : 16.293,227, contre D : 12.290,420 pour la même période de l'exercice 2017, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2018	Du 01/01 Au 30/06/2018	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Année 2017
Commission de gestion	3 406,613	7 103,071	4 750,478	10 304,436	18 767,961
Commission de distribution	3 406,614	6 765,793	4 919,942	11 068,765	19 356,022
Commission de dépôt	9 480,000	11 880,000	2 620,000	4 720,000	9 275,200
Total	<u>16 293,227</u>	<u>25 748,864</u>	<u>12 290,420</u>	<u>26 093,201</u>	<u>47 399,183</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04 au 30/06/2018 à D : 1.005,053, contre D : 1.418,871 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2018	Du 01/01 Au 30/06/2018	Du 01/04 Au 30/06/2017	Du 01/01 Au 30/06/2017	Année 2017
Redevance du CMF	954,238	1 948,978	1 365,883	3 018,822	5 384,750
Commissions bancaires	50,815	90,611	52,988	118,140	223,924
Total	<u>1 005,053</u>	<u>2 039,589</u>	<u>1 418,871</u>	<u>3 136,962</u>	<u>5 608,674</u>

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.